



SOMMAIRE

1. Colza : quinze jours après, toujours priorité au désherbage
2. Maïs grain, ils ont rapidement évolué en maturité
3. Dernières récoltes de tournesol et sarrasin
4. Résultats d'essai variétal tournesol
5. 1^{er} résultat essai pomme de terre chair ferme

Le clin d'œil météo

« Brouillards d'octobre et pluvieux novembre, font bon décembre »

OBSERVATIONS ET CONSEILS

1. Colza : quinze jours après, toujours la priorité au désherbage !

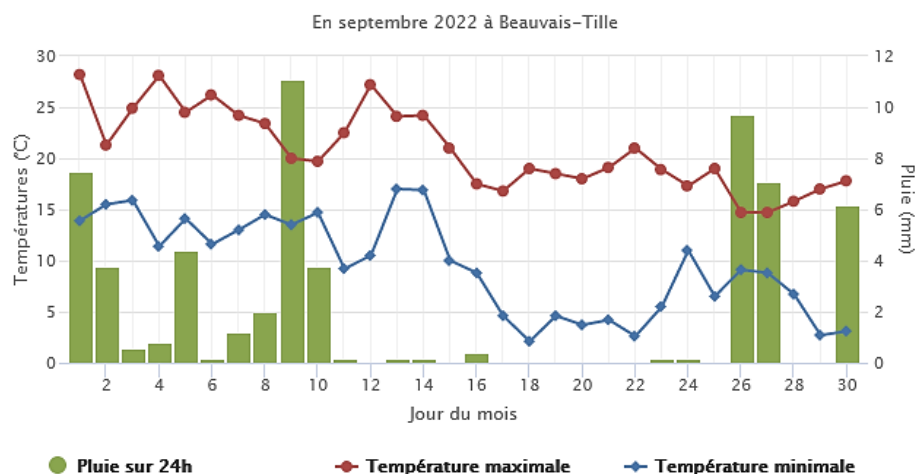
Les colzas ont évolué lentement depuis 15 jours en raison des températures plutôt fraîches de fin septembre. Sur la parcelle de Warluis (semis du 3 septembre), un passage de houe rotative a été réalisé sur une partie de parcelle. Réalisé en condition sèche sur des colzas à deux feuilles, le résultat est peu concluant.

Avec le retour des pluies et sur des colzas désormais à 4 feuilles, la présence des dicots est significative. Elle va conduire l'agriculteur à réaliser **un premier binage cette semaine. Pour autant, il ne faut pas oublier la herse étrille seule capable d'aller au plus près du rang.**



Zone avec houe rotative

Zone sans désherbage



2. Maïs grain, ils ont rapidement évolué en maturité !

Cela se voit à leur aspect, les maïs grain ont une avance considérable en végétation. Le 30 août, nous avons échantillonné la variété TONIFI CS en battant quelques épis. Nous avons refait le test le 22 septembre.



30 août 46 % humidité – PMG 200 g.

23 septembre 26.5 % humidité – PMG 284 g

En trois semaines, une perte de 20 % d'eau dans le grain et pour autant un gain de remplissage de l'ordre de 38 %



La composante de rendement la plus altérée est bien le Poids de Mille Grains avec des valeurs particulièrement basses cette année.

Depuis le 23 septembre, il a plu environ 75 mm d'eau sur le sud des Hauts de France. **On observe des maïs qui se tassent, des tiges et des épis désormais fragiles. La récolte dans ces conditions ne doit plus tarder.**

Mon maïs est-il mûr ? Vérifier l'apparition du point noir

L'apparition du point noir à la base de l'insertion du grain sur le rachis, marque la fin du remplissage du grain (≈ 32 % d'humidité dans le grain). A ce stade, le maïs est à maturité physiologique, la composante poids de 1000 grains est déterminée.

Il faut environ 20°C cumulés en base 6 pour perdre 1 pt d'humidité. Les températures douces annoncées pour ce début octobre devraient permettre d'envisager la récolte.



Gilles SALITOT

3. Dernières récoltes de tournesol et sarrasin

Les moissonneuses batteuses ne sont pas encore remisées qu'il faut les ressortir pour les dernières récoltes de l'année. Tournesols et sarrasins attendent que la météo redevienne favorable quelques jours en octobre.

Pour rappel la norme commerciale d'humidité **pour le tournesol est à 9%** mais il peut être battu entre 9% et 11% qui correspond à sa maturité physiologique. Si on envisage une conservation, il faudra veiller à contrôler l'humidité des graines, et sécher si nécessaire. **Il est recommandé de stabiliser les graines de tournesol à une humidité comprise entre 7% et 8%**, pour une conservation de longue durée en évitant de dégrader la qualité des graines (si humide, risque de développement de moisissures et insectes, risque d'acidification de l'huile). A la norme de 9% d'humidité, les graines ne peuvent être conservées que pour une durée limitée. Si les graines sont trop humides, un séchage sera nécessaire : **ventilation séchante possible jusqu'à 14% d'humidité**, séchage immédiat au-dessus de 14%. Attention toutefois à la température de l'air séchant qui ne doit pas dépasser 70°C ou 60°C en cas de graines brisées, pour éviter de détériorer la qualité de l'huile des graines.

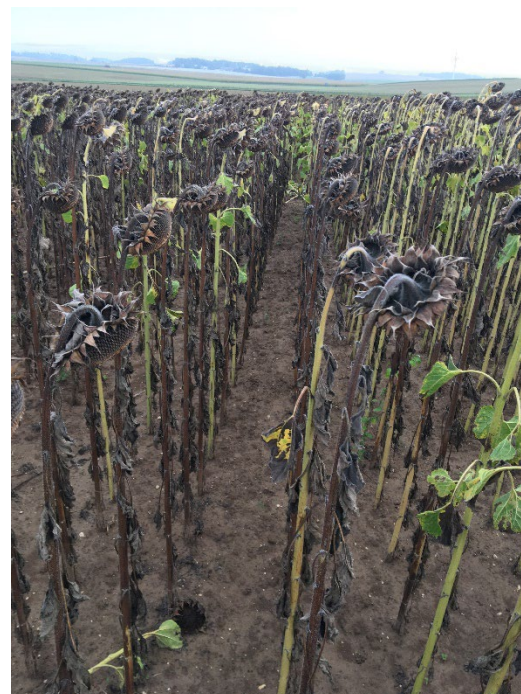
(source : Terres Inovia)

Pour le sarrasin la récolte se fait souvent en deux étapes : l'andainage puis le battage. Comme le sarrasin est une plante à floraison indéterminée (fleurie tout le temps), on retrouve tous les stades de maturité du grain possible. Il faut donc homogénéiser la maturité en fauchant à l'andaineuse. Ensuite la récolte à la moissonneuse devient possible. Une période de beau temps d'une semaine est indispensable pour récolter à 15° d'humidité voir moins si on veut le stocker en longue durée. A quel stade faucher ? Quand la tige est bien rouge et les 1^{ère} feuilles noircies ou tombées. Mieux vaut attendre que de récolter un grain humide, car les grains ne germent pas sur pied.

Alain LECAT

4. Résultats d'essai variétal Tournesol

L'essai variété tournesol du département de l'Aisne a été récolté le 21 septembre. Il s'agit d'un essai variété du réseau Terres Inovia, implanté le 21 avril, en limon, avec un précédent maïs grain et un reliquat de 36U. Pas d'apport d'azote. Semis à 75 000 graines/ha à 4 cm de profondeur. L'enherbement a été correctement maîtrisé et l'essai n'a subi aucun dégât (pas de perte de pieds).



Rendements :

types	Variétés	rdt en qx/ha	groupes homogènes
linoléique	ES AGORA	46,7	A
linoléique	LG 5478	45,4	A B
linoléique	EPIC	42,9	A B C
linoléique	SY CHRONOS	42,1	A B C D
linoléique	OUVEA	41,0	A B C D
oléique	LG 50465	39,8	B C D
linoléique	MAS 81K	39,3	B C D
oléique	RGT BUFFALO	38,4	C D
oléique	SY ARCO*	37,8	C D E
oléique	HOLERON	37,2	C D E
oléique	RGT ANGELLO	36,4	C D E
oléique	MAS 815 OL	36,3	D E
oléique	ES ARTISTIC*	31,3	E
Moyenne générale		39,6	
Ecart-type résiduel		1,627	
C.V. %		4,112	

*groupe de précocité « **Très Précoce** » (précoce pour les autres)

L'essai est précis.

L'ensemble des variétés a été récolté à 9% d'humidité à l'exception de MAS 81K qui se situait à 11% d'humidité. L'impact des pucerons au printemps, très présents sur certaines variétés (LG50 465 et OUVEA notamment) et absents sur d'autres (MAS 815, ES AGORA), ne semble pas être un facteur déterminant de rendement.

Pierre DURAND

5. 1^{er} résultat essai pomme de terre chair ferme... Des chiffres trompeurs.

Pour la 3^{ème} année, un essai pomme de terre chair ferme, non irrigué (mais arrosé par des orages après la tubérisation), a été implanté afin de collecter un maximum d'informations sur le comportement variétal.

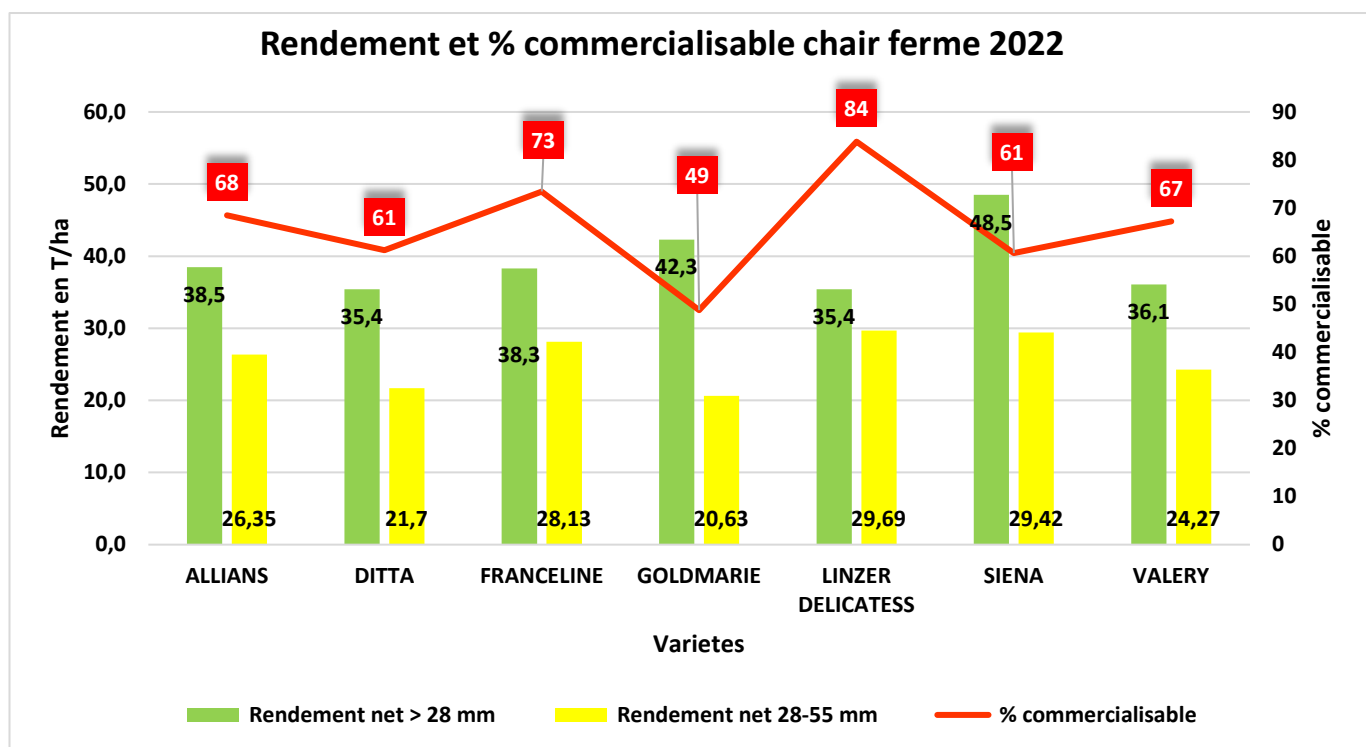
C'est une année encore « atypique » au niveau climatique totalement à l'opposé de l'année dernière. La pression mildiou a été faible voire inexistante et les variétés ont pu montrer un beau potentiel malgré la sécheresse et les fortes températures.

En voici les résultats.

Variétés chair ferme	Nombre tubercules / pied	Rendement net > 28 mm	Note de lavabilité	Matière sèche en %
SIENA	13	48,5	6,0	20,5
GOLDMARIE	10	42,3	4,2	20,5
ALLIANS	12	38,5	5,7	21,6
FRANCELINE	13	38,3	6,6	23,4
VALERY	11	36,1	5,5	19,5
LINZER DELICATESS	15	35,4	6,5	21,1
DITTA	10	35,4	5,2	22,2
Moyenne	12	39,2	5,7	21,3

Résultats essai Chair ferme Auchy-lez-Orchies.

Des taux de matières sèche très au-dessus de la norme (moyenne de l'essai = 21,3 de MS alors que la fourchette doit être entre 15 et 19). Le rendement > à 28 mm est très bon avec une moyenne de l'essai à 39 T/ha. Il est à **modérer fortement** à cause de la présence d'un trop grand nombre de tubercules > à 55 mm rendant ces derniers « non commercialisables ». Ceci peut s'expliquer par un défanage tardif des variétés qui valorisent alors plus le rendement que le bon calibre.



Le rendement moyen de l'essai en calibre commercialisable (de 28 à 55 mm) passe alors à 25 T/ha. Trois variétés se détachent du lot alors après ce tri avec dans le top 3 : LINZER DELICATESS, SIENA et FRANCELINE détrônent ainsi les références DITTA et ALLIANS.

Sébastien FLORENT

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Mégane PERCHE-GUILLAUME megane.guillaume@npdc.chambagri.fr (59-62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Avec le soutien financier de

